



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION D'UNE CENTRALE HYBRIDE A FATU HIVA

Marché n°MC_ENE_2025_004

1. Informations relatives à l'acheteur public

Maître d'ouvrage : Communauté de communes des îles Marquises (CODIM)

Président : M. Benoit KAUTAI

Adresse du siège : BP 71 Atuona | 98 741 Hiva Oa | Polynésie française

Téléphone : +689 40 927 307

Courriel : contact@codim.pf

Profil d'acheteur : Acheteur public de type communauté de communes

Site internet : www.codim.pf

La personne habilitée à signer le marché est son président. Il est aussi chargé de mettre en œuvre la procédure de passation du marché.

2. Objet et caractéristiques principales

2.1. Objet du marché :

La présent marché a pour objet une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une centrale hybride à Fatu Hiva.

2.2. Catégorie principale de prestations à laquelle se rattache le marché :

Marché de prestations intellectuelles

2.3. Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande :

Le projet est situé sur la terre « ENCLOS ANCIEN CIMETIERE » cadastrée sous la référence A93 sis à Omoa commune associée de la commune de Fatu Hiva.

2.4. Durée du marché :

Le marché est prévu, à compter de la date de notification de l'ordre de service, pour une période de 24 mois non reconductible.

2.5. Variantes autorisées :

Une unique variante est autorisée.

3. Forme du marché

Marché à tranches.

4. Type de procédure

Le marché est passée selon une procédure adaptée (MAPA).

5. Conditions de participation - pièces à fournir par les candidats

- Pièces attestant de la situation juridique, fiscale et sociale des opérateurs ;
- Pièces attestant des références professionnelles et des capacités minima nécessaires.

Le détail des documents à produire est recensé dans le règlement de la consultation.

	Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une centrale hybride à Fatu Hiva – MC_ENE_2025_004			1/2
	CODIM	Avis d'appel public à la concurrence	20/03/2025	

6. Critères d'attribution

Le marché sera attribué à l'offre obtenant la meilleure note au regard des critères et sous-critères ci-après. Une évaluation qualitative des offres se fera sous forme de notation selon les critères suivants :

- Montant de l'offre (**40 points**) ;
- Valeur technique de l'offre sur la base d'un mémoire technique (**35 points**) ;
- Délai d'exécution (**25 points**).

7. Conditions de délai

- Les offres sont à remettre **avant 16h00 le 14 avril 2025**, heure des Îles Marquises ;
- Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt (120) jours. Il court à compter de la date de remise des offres.

8. Renseignements complémentaires

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats peuvent poser des questions relatives à cette consultation au plus tard dix (10) jours avant la date limite de réception des offres.

Les demandes sont à adresser à M. Taaroa CANTOIS, Chargé d'opérations : taaroa.cantois@codim.pf

Les demandes de renseignement adressées par un autre canal ne seront pas traitées.

L'intégralité des documents peuvent être obtenus auprès de la même personne cité ci-dessus.

9. Conditions de remise des offres et/ou des candidatures

Les offres sont à remettre selon les modalités suivantes :

- Par mail à l'adresse suivante : taaroa.cantois@codim.pf et en un seul courriel. Celui-ci devra avoir pour objet « Réponse MOE Centrale hybride Fatu Hiva » et devra contenir deux fichiers distincts :
 - o Un fichier « **Candidature** » devant impérativement contenir les documents constitutifs de la candidature du présent règlement de la consultation ;
 - o Un fichier « **Offre** » devant impérativement contenir les documents constitutifs de l'offre du candidat du présent règlement de la consultation. Le cas échéant, ajouter dans le fichier « Offre » un fichier distinct « Variant » devant impérativement contenir les documents constitutifs de l'offre du candidat du présent règlement de la consultation.


L'enregistrement de l'offre sera validé par un accusé de réception en provenance du service de la CODIM.

10. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de la Polynésie française, avenue Pouvanaa-a-Oopa, BP 4522, 98713 Papeete, **tél. : 40 50 90 25, fax : 40 45 17 24, courriel : greffe.ta-papeete@juradm.fr, site internet : <http://polynesie-francaise.tribunaladministratif.fr/>.**

11. Date d'envoi du présent avis à la publication

Le 20 mars 2025.

	Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une centrale hybride à Fatu Hiva – MC_ENE_2025_004		2/2
	CODIM	Avis d'appel public à la concurrence	